

Bulletin municipal annuel

2

0

1

6

CRAINCOURT



LE MOT DU MAIRE

2016 se termine avec son lot de joies et de peines. Une année marquée par les inondations de juin et la perte de cinq de nos aînés.

Heureusement cinq naissances sont venues embellir cette fin d'année (cf état civil).

Pour le plus grand plaisir de tous, nous avons reconduit les différentes manifestations déjà engagées jusque-là (présentation des vœux du Maire, Chasse aux œufs à Pâques, Fête des voisins, Musicalement Craincourt, St-Nicolas etc.).

Nous avons terminé le projet « sécurité voirie » et remplacé les deux vannes dans le réservoir principal de distribution d'eau.

En 2017, je souhaite procéder à l'acquisition foncière de plusieurs parcelles afin de créer des terrains à bâtir.

Des travaux d'accessibilité à la mairie débuteront au printemps.

Les travaux pour l'installation de la fibre optique se termineront fin 2017 avec une commercialisation fin mars 2018. Patience !

Un élagage des arbres devant et derrière l'église est programmé.

Je vous solliciterai pour un chantier collectif afin de repeindre les grilles de l'église.

Avec l'accord de mon conseil municipal et en partant du principe que les éoliennes d'Aulnois-sur-Seille sont aux portes de la commune, j'ai relancé un projet pour l'implantation de plusieurs éoliennes sur notre territoire.

Une étude vient d'être engagée pour l'installation d'un filtre à fer et manganèse sur notre réseau d'eau ; cela supprimerait les eaux parfois colorées.

Nous irons voter les 23 avril et 07 mai prochain pour les élections présidentielles et les 11 et 18 juin pour les législatives.

Je tiens à vous remercier de la confiance dont vous m'honorez. Je vous adresse tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année. Que 2017 vous apporte du plaisir et du succès dans vos projets.

Bien à vous, Didier FISCHER



Sommaire

DERNIERE MINUTE « Soyez vigilant » _____	pages 3-4
ETAT CIVIL _____	page 5
TROP C'EST TROP _____	page 6
VIVRE ENSEMBLE _____	page 7
CRAIN COURT EN JANVIER-FEVRIER _____	pages 8-9
CRAIN COURT EN MARS-AVRIL _____	pages 10-11
CRAIN COURT EN MAI-JUIN _____	page 12
CRAIN COURT EN JUILLET-AOUT _____	page 13
CRAIN COURT EN SEPTEMBRE-OCTOBRE _____	pages 14-15
CRAIN COURT EN NOVEMBRE-DECEMBRE _____	page 16
INFORMATIONS UTILES _____	pages 17-19

Dernière minute

On déplore ces dernières semaines des vols et cambriolages dans notre commune.
Sans sombrer dans la psychose, je vous demanderai d'être vigilant !

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.



Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare. Composez le 17.

Ne commettez pas d'imprudence



N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De même, il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.



ETAT CIVIL

Ils nous ont quittés cette année :



Mme KELLER Christiane le 06 avril,
M. VELFERINGER François le 22 novembre,
Mme CONZELMANN (OLIER) Rosa le 02 décembre,
M. MEYER Lucien le 06 décembre
Et notre doyen M. ARNOULD Eugène le 17 décembre.

Ils sont nés cette année :



MALUKOW Emma le 07 avril,
BOURQUIN Maëlle le 24 avril,
CROMBET Jules le 12 août,
LARZILLIERE Marion le 26 novembre,
BIZZARRI Nello le 07 décembre.

Toutes nos félicitations !

Ils sont arrivés cette année :

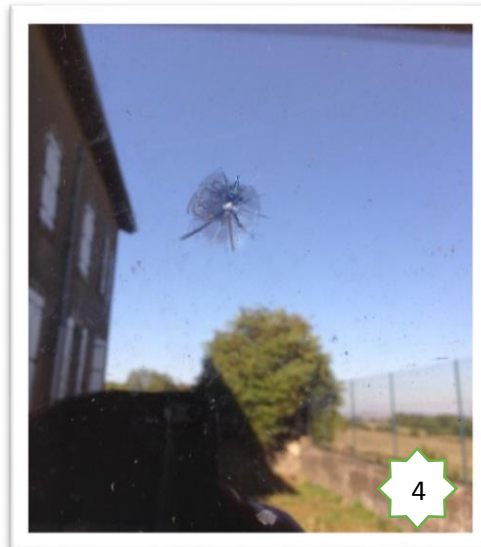
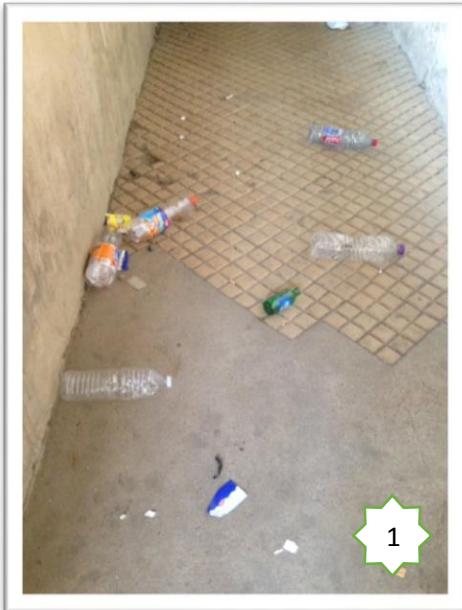


M. et Mme NICOLAS et leur 2 enfants au 15 rue d'en BRAYE,
M. BERARDI et Mme MENNEL et leur fille au 18 bis rue du principale,
M.COVA et Mme VIDEMONT au 15 rue du point du jour.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans la commune.

Suite au recensement de 2016, nous sommes aujourd'hui 256 habitants à CRAINCOURT.

TROP C'EST TROP !



Ces photos l'illustrent parfaitement, **trop c'est trop !**

Entre les déchets laissés sur place par les jeunes, en grande majorité du village, contrairement à ce que l'on pourrait croire (1 et 2), les tags sur les murs à la craie ou à la peinture (3), les carreaux de la mairie cassés à deux reprises (4), la croix de mission cassée au bout de 3 mois (5) et le panneau de stop plié au bout de 5 jours (6), je pense que nous avons dépassé les limites du tolérable !

Dorénavant, en accord avec la gendarmerie, je prendrai un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique sur certains lieux.

J'ai également déposé plainte pour destruction de biens publics.

Il faut vraiment que les casseurs deviennent les payeurs !

Et si cela ne suffit pas, j'userai de mon pouvoir de police pour dresser un procès-verbal !

Didier FISCHER



Rappel sur la législation déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).



En d'autres termes, même si nous sommes à la campagne, il n'est pas incompatible de ramasser les déjections de votre chien. Certains le pratiquent déjà et nous les remercions.

Ne faites pas faire à votre chien ce que vous ne voudriez pas que l'on fasse devant chez vous !

Quoi de plus désagréable que de marcher dans une crotte et de rentrer à la maison ou pire dans son véhicule !

Le meilleur moyen d'éviter les abus et de tenir son chien en laisse, ce qui est d'ailleurs obligatoire par la loi.

Les bruits de voisinage

L'extrait ci-dessous définit les horaires autorisés pour les travaux extérieurs bruyants, et qu'il convient de respecter :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures.

Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h uniquement.

JANVIER-FEVRIER



Le 09 janvier 2016, présentation des vœux de Monsieur le Maire.

A cette occasion, le point est fait sur l'année écoulée. Présentation des projets menés à bien par la commune et les projets à venir.

Ce fut également le moment de parler de la restructuration des administrations, la modification des syndicats et de parler des grandes lignes de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Cette loi prévoit également le renforcement des compétences de la CCS (Communauté des Communes du Saulnois) dès 2017.

La présentation se fait en images.

La clôture de la cérémonie se termine autour du verre de l'amitié.



JANVIER-FEVRIER



Le dimanche 31 janvier, Concert en l'église.

Un après-midi musicale a été proposé et animé par les chorales de l'A.M.E.C.I :
Chœur d'Hommes de Metz et la Chantereyne accompagnées par les Men'treys.



MARS-AVRIL



Le 26 mars, Chasse aux œufs dans le village.

Malgré la fraîcheur pour la saison, nos chercheurs ont foulé les rues du village à la recherche des œufs de Pâques.



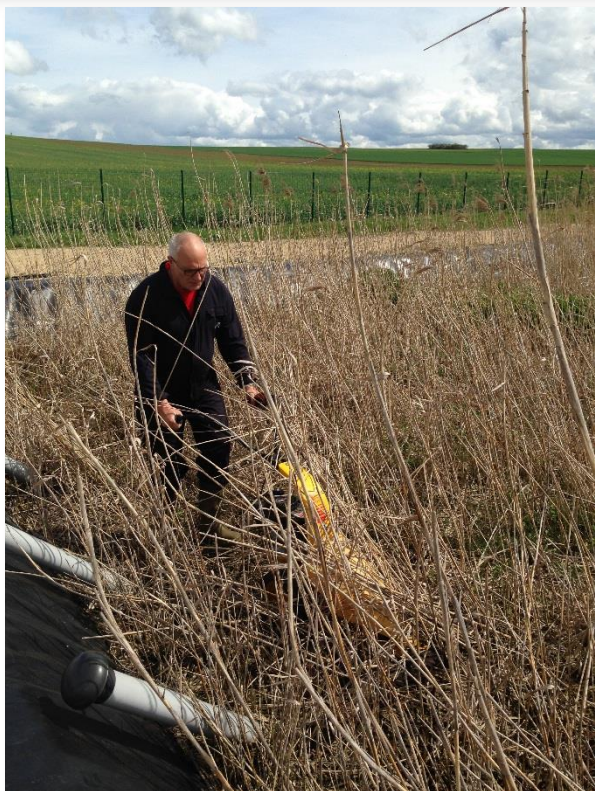
L'entraide est la meilleure solution pour aller dénicher les œufs cachés !



Le 26 mars, les crécelleurs des temps modernes



MARS-AVRIL



Dans un souci d'économie, le faucardage des bassins de la station d'épuration des eaux usées s'effectue toujours en collaboration avec les conseils municipaux d'Aulnois-sur-Seille et de Craincourt.

Cependant, toute aide est toujours la bienvenue !

Le faucardage est nécessaire une fois par an.

Le 15 avril, faucardage des bassins de la STEP

Un grand merci à Monsieur Sylvio DE PAOLIS pour la réparation de la croix de Mission rue du Point du Jour. C'était un exercice difficile car cette croix est en fonte. Une fonte ancienne appelée fonte grise qui ne se soude pas facilement.

Malheureusement cette réparation fut de courte durée car des personnes mal intentionnées ou plutôt des jeunes mal intentionnés sont venus se pendre sur celle-ci.

Croix retrouvée
cet été !
Sans commentaire !



Le 30 avril réparation de la croix de Mission

MAI - JUIN



Le 03 juin, inondations rue d'En Bray

Suite à de fortes pluies, Craincourt s'est retrouvé sous les eaux.

Principalement la rue d'En Bray comme le montre la photo ci-contre.

Les eaux de ruissellement sont arrivées derrière les maisons et ont vite saturé les avaloirs.

Heureusement, aucune victime à déplorer mais des dégâts dans plusieurs habitations.

La commune a immédiatement demandé le classement en catastrophe naturelle. L'arrêté est paru le 16 septembre 2016.



Le 15 juin, réparation de plusieurs avaloirs et de la conduite d'assainissement.

Réparation et remise à niveau de plusieurs avaloirs rue du Faubourg.
Remplacement de plusieurs bordures de trottoir.



Réparation rue d'En Bray de la conduite d'évacuation des eaux de pluie endommagée par une racine.

JUILLET – AOUT



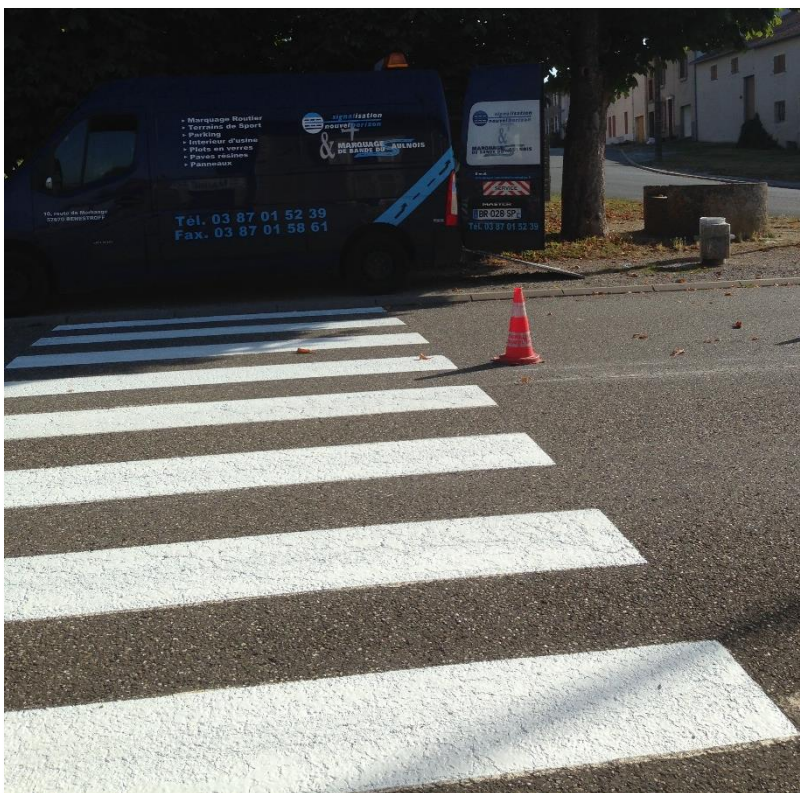
Signature de la convention avec le PNRL (Parc Naturel Régional de Lorraine) dans le cadre du projet d'éclairage public.

Pour mémoire, ce projet consiste au remplacement complet des lampadaires de la commune par une technologie LED.

Même si Craincourt ne fait pas partie du PNRL, nous avons la possibilité de mettre en place un accord nous faisant bénéficier de 40% de subventions.

C'est désormais chose faite !

Le 16 août, signature à Pont à Mousson de la convention avec le PNRL.



Début des travaux de marquage dans le village. Les lignes des passages piétons et des arrêts de bus ont été repeintes.

Un nouveau passage piétons a été tracé rue du bon vin.

Les coussins Berlinois ont été installés rue du Bon vin et rue du Faubourg accompagnés des zones 30km/h.

La chaussée rue du Faubourg a été réduite d'un mètre.

Le 30 août, début des travaux de marquage

SEPTEMBRE - OCTOBRE



Le 03 septembre, concert en l'église avec le groupe Quatuor Sigma



La cour du Château de M. & Mme Kittler



Le groupe Jazz Partner Band

Pour la troisième année consécutive le conseil municipal a organisé notre Musicalement Craincourt Ce fut une réussite pour la musique. Trois styles différents, classique, jazz et rock : l'église a vibré au son des cordes, le château a résonné au son des cuivres et des guitares, tout ceci en dégustant un fameux coq au vin. Merci au conseil de fabrique, à M. et M^{me} Kittler et au dévouement de tous.



Le groupe Barackarock



SEPTEMBRE - OCTOBRE



Réparation d'une fuite d'eau sur le réseau de distribution d'eau potable rue principale.

Toute la partie haute du village de notre réseau d'eau est plus que centenaire, la conduite principale est en fonte. Malgré son grand âge elle est bien conservée.

Il reste 22 branchements en plomb sur toute la commune. Nous allons procéder au remplacement de certains de ces branchements progressivement jusqu'en 2020. Malheureusement avec la loi NOTRe, nous allons perdre la compétence « eau » au profit de la CCS.

Cela signifie que nous ne serons plus maître des travaux engagés ou à engager sur la commune.

Le 20 septembre, réparation d'une fuite rue principale

Mise en place du clapet anti-retour sur la conduite d'assainissement à Aulnois-sur-Seille.

Ce clapet permet d'éviter la remontée de la Seille dans le poste de refoulement lors des crues.

Ainsi nous ne pompions pas la Seille pour l'envoyer dans la Step.

Ces travaux ont été ordonnés et payés par le SIAAC.



Le 30/09, installation du clapet anti-retour.↑



← Le 24 septembre, remplacement des vannes

Lors du nettoyage annuel, nous avons remplacé la vanne principale de distribution d'eau et la vanne de purge ! Ces vannes sont situées à l'intérieur du réservoir principal de distribution.

NOVEMBRE - DECEMBRE



← Le 20 novembre, réparation des décors lumineux.

Les décors sont soumis à la rudesse de l'hiver et les cordons laissent entrer l'humidité provoquant des courts-circuits.

Les cordons se changent par morceau de 1 mètre. Si il est trop abimé, nous le remplaçons entièrement.

3 décors ont été réparés cette année.

Le 03 décembre, Saint-Nicolas →

Saint-Nicolas a fait sa distribution de friandises au château d'Aulnois-sur-Seille. Il s'est volontairement prêté au jeu pour faire quelques photos. Les photos sont disponibles auprès du foyer rural des Armoises.



← Le 11 décembre consolidation de la digue

Afin de prévenir les inondations comme celles de cette année, nous avons procédé à un redressement et à une consolidation de la digue du ruisseau St-Jean.

Le 31 décembre, paysage hivernal →

Paysage magnifique de fin d'année, prémices d'un hiver rigoureux !



ADRESSES UTILES

La mairie est ouverte au public le :

Mercredi de 11h00 à 12h00 ;
Samedi de 10h30 à 11h30.

Téléphone/ FAX : 03.87.01.39.87

Secrétaire : Mme Fabienne LALLEMENT

Vous pouvez également utiliser le site internet de la commune pour accéder aux actualités et téléchargement de certains fichiers comme les analyses d'eau et les comptes rendus des conseils municipaux.
WWW.CRAINCOURT.FR

Médecins et pharmacies

Numéros d'urgence

Samu	15
Pompiers	18 ou 112
Police	17
Centre antipoison	03.83.32.36.36

Médigarde

Tous les jours de 20h00 à 8h00.

Le samedi de 13h00 à 20h00 et le dimanche de 8h00 à 20h00.

Si vous êtes malade la nuit, un dimanche, un jour férié, et si votre cas relève de la médecine générale, n'hésitez pas.

Médigarde
0820.33.20.200

Médecins du secteur de la Seille

Médecin	Localité	Téléphone
Dr BERMONT	AULNOIS SUR SEILLE	03.87.01.35.52
Dr DEFAUX	NOMENY	03.83.31.31.28
Dr FLOCARD	NOMENY	03.83.31.41.49
Dr TAILLIER	NOMENY	03.83.31.30.03

Médecins du secteur DELME / SOLGNE

	Localité	Téléphone
Dr BORD	DELME	03.87.01.33.63
Dr CARLIER-REGNIER	DELME	03.87.01.33.63
Dr LAUVRAY	DELME	03.87.01.36.17
Dr MAISSE	DELME	03.87.01.36.17
Dr DEPAQUY	SOLGNE	03.87.64.99.08
Dr GIACOMUZZI	SOLGNE	03.87.57.72.76

ADRESSES UTILES

Pharmacies

	Localité	Téléphone
RICHARD	DELME	03.87.01.30.12
KRAFT-LAMBINET	BRIN SUR SEILLE	03.83.31.60.03
LEPAGE	SOLGNE	03.87.57.60.28
THIEBAUT	NOMENY	03.83.31.30.21
METZINGER-PAVOZ	VIC SUR SEILLE	03.87.01.10.12
LEJEUNE	CHATEAU SALINS	03.87.05.10.30
GRAVOULET-MULLER	LEYR	03.83.31.85.03
SAINTE-ANNE	CHAMPENOUX	03.83.31.62.99

Pharmacies de garde

Il suffit maintenant d'appeler le numéro ci-contre.
Vous est alors donnée la pharmacie la plus proche de votre domicile, qui n'est pas forcément celle de votre secteur de garde.

32 37

AUTRES PROFESSIONS MEDICALES OU PARAMEDICALES

Cabinets dentaires

	Localité	Téléphone
ALBOU Sébastien	DELME	03.87.01.30.13
DIDELOT-L'HUILLIER Marie	NOMENY	03.83.46.51.24
DEPAQUY Christelle	NOMENY	03.83.31.31.21
THIEBAUT Marie-Pierre	NOMENY	03.83.31.43.13
THIEBAUT Anastasia	NOMENY	03.83.31.43.13
VAUGENOT Patrice	SOLGNE	03.87.57.62.57
BIACHE Serge	CHATEAU SALINS	03.87.05.12.88
SCM STE APOLLINE	CHATEAU SALINS	03.87.05.10.36
KELLER Laurence	CHATEAU SALINS	03.87.05.21.64
VOIGNIER Anne-Pascale	LEYR	03.83.31.87.74
AARAB Aziz	LEYR	03.83.31.87.74

Infirmières et infirmiers

	Localité	Téléphone
Mme Laurence CHARPENTIER	DELME	03.87.01.31.27 ou 06.08.69.35.55
M. François BARBIER	LUCY	03.87.01.42.43
Mme Elisabeth CHONE	ORON	03.87.01.92.28
M. David FRANCOIS	NOMENY	03.83.31.33.73
M. Lionel JACINTHO	NOMENY	03.83.31.39.45



ADRESSES UTILES

Kinésithérapeutes

	Localité	Téléphone
M. Goetzmann / M. Podwojewsky	DELME	03.87.01.32.69
Mme Lemaire-Callegari Isabelle	NOMENY	03.83.17.43.03
M. Pott François	NOMENY	03.83.31.43.74
M. Aubertin Patrick	CHATEAU SALINS	03.87.05.26.26
M. Grosjean Clémentine	CHATEAU SALINS	03.87.86.83.10

Pédicures / Podologues

	Localité	Téléphone
M. Da Costa Edouard	DELME	03.87.86.40.26
Mme Gattaux-Perrin Clotilde	NOMENY	03.83.31.39.96

Orthophonistes

	Localité	Téléphone
Mme Rollin Coralie	DELME	03.87.01.34.74
Mme Hetzel Céline	CHATEAU SALINS	03.87.05.25.21
Mme Ghacir Mélissa	NOMENY	03.83.31.41.16

Vétérinaires

	Localité	Téléphone
M. Corsaint Claude	DELME	03.87.01.41.41
Clinique vétérinaire de la Seille	NOMENY	03.83.31.31.20
Clinique vétérinaire	CHATEAU SALINS	03.87.01.03.32

SERVICES PUBLICS

Bureau de poste de DELME

Téléphone : 03.87.01.31.31

Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture	Heure de levée
Du lundi au jeudi	9h00-12h00 et 14h00-16h00	15h00
Vendredi	9h00-12h00 et 14h00-18h00	15h00
Samedi	9h00-12h00	11h30

Trésorerie de CHATEAU SALINS

Téléphone : 03.87.05.12.70

Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	8h00-12h00

Rédactions des articles : Dominique MATHIEU, Frédéric ZANGA et Didier FISCHER

Crédit Photos : Frédéric ZANGA, Didier FISCHER et Jean-Luc DEBRIN

Maquette : Didier FISCHER

